

## Avis public



### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MARDI 4 AVRIL 2023, À 18H

#### PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE ZONAGE (RCA 40), AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX USAGES PRESCRITS AUX GRILLES DES SPÉCIFICATIONS ET AUX PLATEFORMES AUTOUR D'UNE PISCINE OU D'UN SPA

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance du 7 mars 2023, le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages prescrits aux grilles des spécifications et aux plateformes autour d'une piscine ou d'un spa.

Ce projet de règlement a pour principal objet de mieux encadrer les usages d'un bâtiment ou d'un terrain autorisés à la grille des spécifications ainsi que de retirer une condition de réduction de la distance d'une plate-forme érigée autour d'une piscine ou d'un spa d'une ligne de terrain, si une servitude notariée est enregistrée.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Anjou.

Ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, **le mardi, 4 avril 2023, à 18h à la salle du conseil, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine**, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le présent projet est disponible pour consultation sur le site [Assemblées publiques de consultation à Anjou](#), et au bureau de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en mentionnant le dossier numéro **1237077006** :

7171, rue Bombardier, 2<sup>e</sup> étage  
(Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30) Téléphone : 514-493-8086  
Courriel à [amenagement.urbain@montreal.ca](mailto:amenagement.urbain@montreal.ca)

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 27 mars 2023

Josée Kenny  
Secrétaire d'arrondissement